



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

SEANCE DU 25 MARS 2015

13 - AFFAIRES JURIDIQUES

13.1 - Foncier : Désaffectation et déclassement complémentaire d'un terrain

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, TRAUTMANN, MME TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CHOLLET, MME MARTI, MM. MOUDENC, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM .BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

Par délibération n° D.2010.10.01.15.2 en date du 1^{er} Octobre 2010, le Comité Syndical a classé dans le domaine public du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine (SMTC) l'ensemble immobilier situé chemin des Ramassiers à Colomiers qui a été acquis le 18 Décembre 2009.

Par délibération n° D. 2011.12.12.17.2 en date du 12 Décembre 2011, le Comité Syndical a prononcé la désaffectation et a approuvé le déclassement de parties des parcelles cadastrées BR 105 et BR 108, pour une superficie de 13 000 m².

Les travaux d'aménagement du dépôt de bus sont achevés et il s'avère qu'un terrain supplémentaire ne présente plus d'intérêt pour le SMTC.

Les parties de parcelles concernées sont issues des parcelles cadastrées BR 105 et BR 108 pour une superficie supplémentaire de 601 m², soit une superficie totale non utilisée de 13 601 m², conformément au plan annexé.

Ce bien, ainsi désaffecté et déclassé, appartiendra au domaine privé du SMTC.

Il est proposé au Comité Syndical de prononcer la désaffectation et d'approuver le déclassement de ce bien du domaine public du SMTC.

*
* *

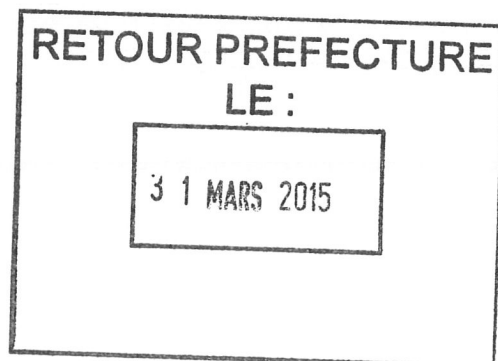
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : DESAFFECTE le bien concernant les parties de parcelles cadastrées BR 105 et BR 108 situées chemin des Ramassiers à Colomiers, pour une superficie supplémentaire de 601 m².

ARTICLE 2 : DECLASSE ce bien du domaine public du SMTC.

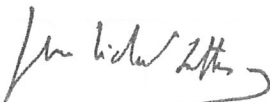
ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,



Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Michel LATTES

PLAN DE DIVISION Echelle 1/1000

TOULOUSE Le : 11/04/2012	1	ML/OSC	OS 38019 - 16, rue du Béalmais
Modif. division 28/11/2014	2	DD/OSC	OS 38019 - 16, rue du Béalmais
			31080 Toulouse Cedex 6
			Tél : 05.61.23.31.56
			Fax : 05.61.21.61.17
			E-mail : contact@hec-geo.fr

Fichier : 09141.DWG

NOTA

Système de coordonnées Lambert III

Application figurative du Plan Cadastral

Les limites sont tracées d'après le plan cadastral et l'état des lieux, elles n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire.

BERTHEAU SAINT-CRIQ
Successeur de
M. BERTHEAU & M. CRIQ
GEOMETRES
EXPERTS
16, Rue du Béalmais
CS 38019
31080 Toulouse Cedex 6
Tél : 05.61.23.31.56
Fax : 05.61.21.61.17
E-mail : contact@hec-geo.fr

Projet de cession par SMTC à OPPIDEA

Projet de cession à OPPIDEA

BR 105p S=10021m² S=13.601m²
BR 108p S=3580m²

Partie restant la propriété du SMTC

BR 105p S=23420m²
BR 108p S=199m²

